

[Accueil](#)

[Actualités](#)

Les polices municipales de Lorient et de Larmor-Plage renforcent leur lien



Les polices municipales de Lorient et de Larmor-Plage renforcent leur lien

12/01/2022

Les communes de Lorient et de Larmor-Plage ont décidé de mettre en commun leurs agents de police municipale pour répondre au besoin croissant de sécurité et de tranquillité publique sur leur bassin de vie.

Fabrice Loher, maire de Lorient, et Patrice Valton, maire de Larmor-Plage, ont signé la convention de mise en commun le 12 janvier. Cette convention est conclue pour une durée minimale d'un an et renouvelable 5 ans de plus par tacite reconduction. Elle précise les modalités d'organisation et de financement de la mise en commun de 21 agents et de leurs équipements.

La mutualisation, une question de bon sens

Larmor-Plage connaît une forte augmentation de sa population sur son littoral, l'été particulièrement où la population triple quasiment au coeur de l'été pour atteindre les 30 000 personnes (source : Orange

flux vision). À Lorient, en centre-ville et dans les quartiers, les besoins sont assez constants tout au long de l'année et renforcés plus particulièrement lors des événements. Par ailleurs, on observe un flux de populations croisées entre les deux communes. Partant de ce constat, pour Fabrice Loher et Patrice Valton, "la mutualisation des effectifs de police devient une question de bon sens".

Le caractère volontaire est essentiel

Chaque commune pourra solliciter l'autre en fonction de ses besoins mais pour le maire de Lorient et le maire de Larmor-Plage, "le caractère volontaire de cette initiative est essentiel. Nous veillerons à ce que les interventions réciproques soient équilibrées".

Les missions d'aide et d'assistance

Les policiers municipaux seront chargés de lutter contre les infractions (vols, dégradations, violences ou encore infractions au code de la route) et de renforcer l'intervention des agents de police locaux sur des actions de tranquillité publique (surveillance d'évènements, fêtes et autres manifestations).